

## Séance du Conseil d'arrondissement du lundi 10 septembre

### QUESTION ORALE AU MAIRE D'ARRONDISSEMENT

**Question posée par Marie-Laure Dauchez, Conseillère d'arrondissement, et l'ensemble des élus du groupe LR et apparentés relative à l'expérimentation de carrefours sans feu tricolore dans le quartier Pernety.**

Madame la Maire,

En janvier 2017, le conseil de Paris décidait de supprimer de manière expérimentale les feux tricolores de signalisation de 6 carrefours traversés par le rue Losserand dans les quartiers Plaisance/Pernety/Château. Cette expérimentation, débutée en novembre 2017, et qui a été prolongée au-delà de la période initiale de 6 mois, poursuivrait le triple objectif :

- De réduire la vitesse des usagers de la route dans les zones limitées à 30km/h ;
- De réduire la pollution en particules fines en supprimant l'attente des conducteurs au feu rouge ;
- D'accroître la vigilance des usagers de la route vis-à-vis du comportement des autres usagers.

Un premier bilan présenté le 23 janvier dernier lors du conseil de quartier Pernety, s'il a fait apparaître une réduction de la pollution de l'air entre la période précédant l'expérimentation (du 7 au 20/11/17) et celle du 20 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2017, témoigne cependant de la courte durée de la période mesurée dans un contexte de diminution générale de la pollution de l'air sur Paris du fait de conditions météorologiques favorables. En outre, ce bilan ne constate aucune réduction de la vitesse ou du nombre d'usagers de la route.

La suppression des feux tricolores a suscité de nombreuses contestations des habitants des quartiers concernés, en particulier de la part des parents des élèves des écoles et collèges avoisinant et des personnes ayant un handicap visuel qui sont nombreuses à y circuler. Une pétition lancée par des riverains pour mettre fin à cette expérience a ainsi recueilli plus de 1500 signatures. Récemment, un accident de la route impliquant un enfant a renforcé l'impression d'insécurité routière des riverains.

**Compte tenu de ce premier bilan peu probant, Marie-Laure Dauchez, conseillère d'arrondissement, et l'ensemble des élus du groupe LR et apparentés demandent à Madame la Maire du 14<sup>ème</sup> arrondissement de bien vouloir leur préciser :**

- **quel est le bilan chiffré de cette expérimentation, de janvier à fin juillet 2018, au regard des trois objectifs poursuivis (réduction de la vitesse, réduction de la pollution et réduction des accidents de la circulation), en indiquant quelles étaient les chiffres des mesures précédant la mise en place de cette expérience en novembre 2017 ;**
  
- **quel sera l'impact du passage des bus de la nouvelle ligne 59 au regard des mêmes trois objectifs ?**